

Revue de Presse

Création du CNLL



Sommaire

18 février	01 Net	L'appel du 18 février pour une France du logiciel libre http://pro.01net.com/editorial/512782/l-appel-du-18-fevrier-pour-une-france-du-logiciel-libre/
18 février	IT espresso	Le Conseil National du Logiciel Libre veut mieux faire entendre la voix de l'open source http://www.itespresso.fr/le-conseil-national-du-logiciel- libre-veut-mieux-faire-entendre-la-voix-de-lopen-source- 33751.html
18 février	Le Journal du Net Solutions	10 associations fondent le Conseil National du logiciel libre http://www.journaldunet.com/solutions/breve/45141/10-associations-fondent-le-conseil-national-du-logiciel-libre.shtml
18 février	Le Mag IT	Le libre français concentre ses forces dans un conseil national http://www.lemagit.fr/article/france-linux-legislation-opensource-editeurs/5655/1/le-libre-francais-concentre-ses-forces-dans-conseil-national/
18 février	L'informaticien	Création du Conseil National du Logiciel Libre http://www.linformaticien.com/Actualit%C3%A9s/tabid/58/ newsid496/7818/creation-du-conseil-national-du-logiciel- libre/Default.aspx
18 février	Logiciel Libre	Création du Conseil National du Logiciel Libre http://www.logiciellibre.net/shortnews.php?ref=20100218
18 février	Owni.fr	Naissance du Conseil National du Logiciel Libre http://owni.fr/2010/02/18/naissance-du-pas-tres-bien- nomme-conseil-national-du-logiciel-libre/
18 février	Progilibre	D'entreprises du logiciel libre en France forment ensemble le Conseil National du Logiciel Libre (CNLL) http://www.progilibre.com/Les-grandes-associations-regionales-d-entreprises-du-logiciel-libre-en-France-forment-ensemble-le-Conseil-National-du a1053.html
18 février	Solutions Logiciels	10 associations représentant 200 entreprises se regroupent pour former le Conseil National du Logiciel Libre http://www.solutions-logiciels.com/actualites.php?titre=10-associations-representant-200-entreprises-se-regroupent-pour-former-le-Conseil-National-du-Logiciel-Libre&actu=6851



18 février	Zedet	Création du Conseil National du Logiciel Libre http://www.zdnet.fr/blogs/l-esprit-libre/creation-du-conseil- national-du-logiciel-libre-39713174.htm
19 Février	DegroupNews	Le logiciel libre se dote d'un Conseil National http://www.degroupnews.com/actualite/n4509-logiciel_libre-internet-cnll-logiciel-economie.html
19 Février	Le Monde.fr	Naissance du Conseil National du Logiciel Libre http://www.lemonde.fr/technologies/article/2010/02/19/il- reste-encore-des-entraves-a-l-utilisation-du-logiciel- libre_1308876_651865.html
19 Février	Le Monde Informatique	10 associations régionales créent le Conseil national du logiciel libre http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-dix-associations-regionales-creent-le-conseil-national-du-logiciel-libre-29983.html
19 Février	Maxi Sciences	Open Source : Création du Conseil national du logiciel libre http://www.maxisciences.com/open-source/open-source-creation-du-conseil-national-du-logiciel-libre_art5959.html
19 Février	NetEco	Création d'un Conseil National du Logiciel Libre http://www.neteco.com/326138-creation-conseil-national- logiciel-libre.html
19 Février	Silicon	Le CNLL veut unifier la voix des entreprises du logiciel libre en France http://www.silicon.fr/fr/news/2010/02/19/le_cnll_veut_unifier_la_voix_des_entreprises_du_logiciel_libre_en_france
19 Février	ZDnet	Le logiciel libre veut faire entendre sa voix grâce à un Conseil National http://www.zdnet.fr/actualites/informatique/0,39040745,39713193,00.htm
20 Février	1001 Actus	Logiciel libre: le CNLL officialisé http://www.1001actus.com/logiciel-libre-le-cnll-officialise- 35724.html
20 Février	Numerama	Le Conseil National du Logiciel Libre ouvre ses portes http://www.numerama.com/magazine/15117-le-conseil-national-du-logiciel-libre-ouvre-ses-portes.html
22 février	Innovation Le journal	Logiciels: le libre s'organise http://www.innovationlejournal.fr/spip.php?article5282
22 février	Usine Nouvelle	Les clusters régionaux du logiciel libre lance le CNLL http://www.usinenouvelle.com/article/les-clusters-regionaux-du-logiciel-libre-lancent-le-cnll.N126743
22 février	Web Time Medias	Telecom Valley parmi les dix fondateurs du Conseil



		National du Logiciel Libre http://www.webtimemedias.com/sophianet/wtm_article549
22 février	Localtis	32.fr.htm Des associations régionales se regroupent au sein du Conseil National du Logiciel Libre http://www.localtis.info/cs/ContentServer?c=artVeille&pag ename=Localtis%2FartVeille%2FartVeille&cid=12502595 24429
22 février	Channel News	L'industrie du libre se dote d'un Conseil national du logiciel libre http://www.channelnews.fr/actu- societes/prestataires/5846-lindustrie-open-source- francaise-se-dote-dun-conseil-national-du-logiciel- libre.html
23 février	MITI-News	Dix associations régionales créent le Conseil National du Logiciel Libre : le CNLL http://www.mitinews.info/Dix-associations-regionales- creent-le-Conseil-national-du-logiciel-libre-le- CNLL_a3571.html
24 février	Le Journal du Net	Interview: David Sapiro (Conseil National du Logiciel Libre): « Nous fédérons plus de 200 entreprises à travers la France » http://www.journaldunet.com/solutions/intranet-extranet/david-sapiro-le-defi-du-conseil-national-du-logiciel-libre.shtml
23 février	France Matin	Dix associations régionales créent le Conseil national du logiciel libre : le CNLL http://www.francematin.info/Dix-associations-regionales-creent-le-Conseil-national-du-logiciel-libre-le-CNLL_a20858.html
19 février	L'expansion.com	Création d'un Conseil National du Logiciel Libre http://www.lexpansion.com/economie/actualite-high- tech/creation-d-un-conseil-national-du-logiciel- libre_227138.html
5 mars	Le Journal du Net	Les SS2L de Rhône-Alpes unissent leurs forces http://www.journaldunet.com/solutions/breve/45441/les-ss2l-de-rhone-alpes-unissent-leurs-forces.shtml
7 mars	ZD Net	Rassemblement régional: naissance de l'association PLOSS Rhône-Alpes http://www.zdnet.fr/blogs/l-esprit-libre/rassemblement-regional-naissance-de-l-association-ploss-rhone-alpes-39713602.htm



Publication: 01net Pro Date: 18 février 2010

Lien:

http://pro.01net.com/editorial/512782/lappel-du-18-fevrier-pour-une-france-du-

logiciel-libre/



01net Pro / Actualités / Marché

L'appel du 18 février pour une France du logiciel libre!

Pierre Landry | 01net. | le 18/02/2010 à 16h18 |























e Conseil National du Logiciel Libre (CNLL) a été créé ce jeudi 18 février par le regroupement de 10 associations représentant 200 entreprises. Le CNLL entend fédérer l'action des différentes associations régionales, représenter l'écosystème des entreprises du logiciel libre auprès des pouvoirs publics et en assurer une plus grande visibilité sur le plan national comme international. En bref,

monter un vrai front de résistance au logiciel commercial.

Les dix associations fondatrices sont Alliance Libre, Cap Libre, Collibri (Cap Digital), GT LL (Groupe Thématique Logiciel Libre du pôle de compétitivité Systematic), Libertis, OSS@TV (Telecom Valley), PLOSS, PLOSS RHA, Pôle Nord et ProLibre. Son porte parole, Patrice Bertrand, est l'actuel directeur général de la SSII Smile, grande ambassadrice du logiciel libre en France.



Publication: Channel News

Date: 18 février 2010

Lien:

http://www.channelnews.fr/actusocietes/prestataires/5846-lindustrieopen-source-francaise-se-dote-dunconseil-national-du-logiciel-libre.html



L'industrie du libre se dote d'un Conseil national du logiciel libre

18.02.10 - JOHANN ARMAND



Les dix principales associations régionales open source françaises, fortes de plus de 200 entreprises membres, se regroupent au sein du Conseil national du logiciel libre pour mieux promouvoir leur filière.

Dix associations régionales open source annoncent la constitution du Conseil national du logiciel libre, dont l'objet est de défendre les intérêts de l'ensemble de l'écosystème du libre. Cette nouvelle organisation professionnelle, qui revendique via ses dix membres (Alliance Libre, Cap Libre, Collibri (Cap Digital), GT LL (System@tic), Libertis, OSS@TV (Telecom Valley), PLOSS, PLOSS RHA, Pôle Nord et ProLibre), plus de 200 entreprises adhérentes, s'est fixé comme missions prioritaires d'améliorer la visibilité et la notoriété de l'ensemble des acteurs du libre, de représenter la filière auprès des pouvoirs publics et des autres organisations professionnelles et de favoriser la diffusion des bonnes pratiques en son sein.

Son bureau est composé d'un représentant de chacune des dix associations membres. « Il ne s'agit pas d'une initiative anti-FNILL — Fédération Nationale de l'Industrie du Logiciel Libre qui revendique environ 80 membres), précise d'emblée Patrice Bertrand, directeur général de l'intégrateur open source Smile, élu porte parole du CNLL. Simplement, nous ne nous reconnaissions pas dans la FNILL et nous voulions bâtir quelque-chose de neuf. » Le CNLL ne se voit pas non plus en concurrent d'organismes tels que l'April ou l'Aful. « Ces derniers œuvrent à la promotion du libre au nom des citoyens alors que nous le faisons au nom des entreprises de la filière ». Ayant statut d'association loi 1901, le CNLL prévoit de définir rapidement une liste des dossiers qu'il souhaite défendre en priorité.



Publication: IT espresso Date: 18 février 2010

Lien: http://www.itespresso.fr/le-conseil-national-du-logiciel-libre-veut-mieux-faire-entendre-la-voix-de-lopen-source-

33751.html



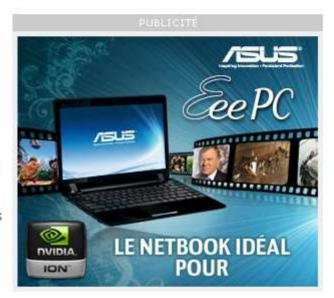
Le Conseil National du Logiciel Libre veut mieux faire entendre la voix de l'open source

Le Conseil National du Logiciel Libre (CNLL) a pour but, entre autres, de devenir un relais et un acteur incontournable pour promouvoir l'écosystème des entreprises du logiciel libre en France.

Actualité. Publié sur ITespresso.fr par Anne Confolant le 18 février 2010 à 15:43 Soyez le premier à réagir

"L'union fait la force": pour promouvoir l'univers de l'open source, dix associations régionales* représentant plus de 200 entreprises du logiciel libre en France ont décidé de se regrouper pour former le Conseil National du Logiciel Libre (CNLL).

La mission de ce Conseil est simple : pousser l'utilisation du logiciel libre auprès des particuliers, des entreprises, des administrations, des association et des collectivités en faisant connaître les bénéfices apportés par l'open source afin d'être en mesure de pérenniser l'activité économique de la filière.



Alors que, selon une étude du cabinet Pierre Audoin Consultants, le secteur du logiciel libre a représenté un marché de 1,1 milliard d'euros l'année dernière, le CNLL compte poursuivre au niveau national l'action entamée depuis plusieurs années par les groupements régionaux, pour ainsi encore davantage "dynamiser et structurer l'ensemble de l'écosystème des entreprises du logiciel libre" en France.

Cette fédération nationale s'est imposée un certain nombre d'objectifs pour cette année 2010.

Le Conseil National du Logiciel Libre compte sensibiliser les pouvoirs publics ainsi que les organisations nationales aux actions réalisées par les entreprises du logiciel libre, développer la visibilité des acteurs du monde de l'open source, en mettant en avant leurs offres et services mais aussi en faisant connaître leurs besoins, dans l'emploi ou la formation par exemple.



Au sein de cet écosystème, le CNLL devrait également s'attacher à favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les différentes organisations régionales tout en permettant aux entreprises spécialistes du logiciel libre "d'échanger et de travailler ensemble".

*Membres fondateurs du CNLL : Alliance Libre, Cap Libre, Collibri (Cap Digital), GT LL (System@tic), Libertis, OSS@TV (Telecom Valley), PLOSS, PLOSS RA, Pôle Nord, ProLibre

Tags :CNLL, logiciel libre, open source

Les autres articles sur ce sujet

- Richard Stallman: "Ethiquement, le logiciel libre est toujours meilleur"
- L'INRIA met en place un centre de recherche dédié au logiciel libre



Publication: Journal du Net

Date: 18 février 2010

Lien:

http://www.journaldunet.com/solutio ns/breve/45141/10-associationsfondent-le-conseil-national-du-

logiciel-libre.shtml

_e**|ournal**du**Net**

10 associations fondent le Conseil national du logiciel libre







Envoyer | ■ Imprimer

Jeudi 18 février 2010, 14h11

Un nouveau groupement vient de voir le jour sur le terrain de l'Open Source. Lancée par 10 associations présentes dans ce domaine, cette fédération a pour objet de promouvoir le modèle du logiciel libre. Mais également de représenter la filière auprès des pouvoirs publics en vue d'obtenir des soutiens en matière de développement économique.

Baptisé le Conseil national du logiciel libre (CNLL), ce groupement est soutenu par Smile, et son P-DG Patrice Bertrand. Parmi les associations membres fondateurs, on compte l'Aful et le Groupe thématique logiciel libre du pôle de compétitivité System@Tic.

Toutes les actus : Acteurs - Libre

Rédaction Journal du Net



Publication: Le Mag IT Date: 18 février 2010

Lien:

http://www.lemagit.fr/article/francelinux-legislation-opensourceediteurs/5655/1/le-libre-francaisconcentre-ses-forces-dans-conseil-

national/



Le libre français concentre ses forces dans un conseil national

Le 18 février 2010 (17:42) - par Cyrille Chausson







🖳 <u>Imprimer</u> 🥏 <u>Envoγer par e-mail</u>

Rubriques: Open source - Linux - Secteur public - Tags: france - linux - legislation - opensource - éditeurs Services - Editeurs - Economie

10 associations et groupements régionaux représentant le logiciel libre en France ont décidé d'unir leurs forces au sein du Conseil national du logiciel libre et de se doter d'une représentation nationale. Leur objectif : fédérer l'effort français du libre et aller toucher les instances nationales.

Concentrer les efforts régionaux pour les porter à l'échelle nationale. C'est la mission que s'est fixé le Conseil national du logiciel libre (CNLL), dont la création a été officialisée ce jour. Quelque 10 associations et groupements représentant le libre dans les régions ont décidé de s'allier pour porter d'une seule et unique voie, la bonne parole du logiciel libre dans l'Hexagone. Objectif : peser sur la balance du marché du logiciel en France, pour pouvoir influer sur les décisions de politique nationales. Et dans une perspective plus étendue, toucher à termes les instances européennes. Au total, le CNLL regroupe environ 200 entreprises françaises.

Parmi les 10 membres fondateurs, on retrouve des associations et des groupes placés au sein de pôles de compétitivité : Alliance Libre, Cap Libre, Collibri (du pôle de compétitivité Cap Digital), GT LL (Groupe thématique logiciel libre du pôle francilien System@tic), Libertis, OSS@TV (Telecom Valley), PLOSS, PLOSS RHA, Pôle Nord et enfin ProLibre. Les régions Ile-de-France, PACA, Bretagne, Pays de Loire (Nantes), Aquitaine, Nord et Rhône-Alpes sont ainsi représentées au sein du conseil.



Améliorer la visibilité du Libre

Pour Patrice Bertrand, porte-parole du conseil et directeur général de la société Smile, spécialisée dans la gestion de contenu Open Source, le CNLL a surtout une mission de convergence. D'abord de convergence en matière de communication : "il s'agit de donner écho à la communication que chacun réalise en région, notamment en termes d'événements (comme les Rencontres mondiales du logiciel libre)". Un relais de communication destiné à amplifier la visibilité, des régions d'une part, mais également du mouvement du logiciel libre auprès des entreprises. Il s'agit d'effectuer des opérations de promotion du libre dans le milieu professionnel, encore en proie "à la méconnaissance du mouvement, notamment en matière de licences et de modèles économiques", constate Patrice Bertrand.

Le CNLL servira également de plate-forme d'échange entre associations et groupements, pour partager de bonnes pratiques, et "établir des synergies" au sein de la filière économique du logiciel libre. Encore une fois, matérialiser la convergence.

Positionner le libre dans les marchés publics

Si chaque association et groupement opére à l'échelle régionale auprès des collectivités locales et territoriales en matière de promotion du logiciel libre, le conseil, lui, prend à bras le corps le problème de la représentation nationale." Nous souhaitons aller à la rencontre des différentes instances nationales pour que le logiciel libre soit mieux pris en compte". Et ce pour notamment militer en faveur d'un meilleur ancrage du libre dans les marchés publics.

Enfin, le conseil ne compte pas s'arrêter là. Et espère trouver un écho au niveau européen "en nouant des contacts avec ses homologues d'autres pays", précise Patrice Bertrand. Le CNLL sera notamment présent au Linux Tag 2010, l'équivalent de Solution Linux, à Berlin. Avant d'aller oeuvrer, lorsque les moyens financiers suivront, auprès de Bruxelles.



Publication: L'informaticien

Date: 18 février 2010

Lien:

http://www.linformaticien.com/Actualit%C 3%A9s/tabid/58/newsid496/7818/creatio

n-du-conseil-national-du-logiciel-

libre/Default.aspx



Création du Conseil National du Logiciel Libre

Publié le jeudi 18 février 2010 par Emilien Ercolani

Dix associations, représentant 200 entreprises issues du monde du libre, se sont regroupées pour créer le CNLL (Conseil National du Logiciel Libre), avec plusieurs buts dont celui, évident, de la promotion du logiciel libre.

Le CNLL est désormais lancé en France. Il regroupe 10 associations représentant 200 entreprises du libre, et espère avoir « une légitimité certaine dans son rôle de représentant de l'écosystème des entreprises du logiciel libre, au plan national ».

Citant une étude de Pierre Audoin Consultant qui estime le marché du libre à 1,1 milliard d'euros en France en 2009, le CNLL souhaite désormais faire avancer le libre afin d'en faire connaître les bénéfices.

Fort de 10 membres fondateurs légitimes dans le monde du libre, l'objectif principal sera de « dynamiser et structurer l'ensemble de l'écosystème des entreprises du logiciel libre en France »

Pour 2010, plusieurs missions ont été fixées, dont la représentation du libre auprès des pouvoirs publics, l'aide aux échanges et bonnes pratiques, assurer la visibilité de l'écosystème du libre, soutenir les principales manifestations et relayer les actions à l'échelle nationale.

Un site web a déjà été lancé, où vous trouverez de plus amples informations.



Publication : Logiciel Libre **Date :** 18 février 2010

Lien:

http://www.logiciellibre.net/shortnew

s.php?ref=20100218



[<u>Economie</u>] [18-02-2010] Création du Conseil National du Logiciel Libre

Le Conseil National du Logiciel Libre a vu le jour le 18 février 2010, lorsque les associations régionales d'entreprises du logiciel libre ont choisi de mettre en place une représentation nationale [1, 2].

Le Conseil National du Logiciel Libre est l'instance représentative, au niveau national, des associations et groupements d'entreprises du logiciel libre en France. Le CNLL représente 10 associations et groupements, et par leur intermédiaire plus de 200 entreprises françaises spécialisées dans le logiciel libre. Elle a notamment pour mission de représenter l'écosystème du logiciel libre auprès des pouvoirs publics et des organisations nationales existantes.

Le CNLL a par ailleurs reçu le soutien de l'AFUL (Association Francophone des Utilisateurs de Logiciels Libres) [3], qui se réjouit en particulier des règles de gouvernance mises en place [4]. Même chose du côté du Groupe Thématique Logiciel Libre (Pôle de compétitivité mondial System@tic Paris Région) [5].

Sources:

- [1] Stefane Fermigier (via Twitter / Facebook).
- [2] http://cnll.fr/
- [3] <u>http://aful.org/nouvelles/creation-cnll</u>
- [4] http://www.cnll.fr/gouvernance
- [5] http://www.qt-logiciel-libre.org/2010/02/lancement (...)

[Commentez l'actualité sur les forums]



Publication : Owni.fr Date : 18 février 2010

Lien:

http://owni.fr/2010/02/18/naissance-dupas-tres-bien-nomme-conseil-national-

du-logiciel-libre/



Naissance du (pas très bien nommé) Conseil National du Logiciel Libre

Publié le 18 février 2010 par aKa (Framasoft)



Ce matin je reçois dans ma boite aux lettres (électronique) un <u>communiqué de presse</u> m'informant de la création du <u>Conseil National du Logiciel Libre</u> (ou CNLL).

Le nom m'a intrigué parce que de Conseil national, je connaissais surtout celui de <u>Suisse</u>, de la <u>Résistance</u> et de l'<u>Ordre des médecins</u>!

En fait il s'agit d'une nouvelle association nationale regroupant 10 associations régionales représentant 200 entreprises françaises spécialisées dans le logiciel libre.

Le CNLL a pour vocation de parler au nom de l'ensemble de la filière économique du logiciel libre, sans discrimination, afin de faire connaître les bénéfices du logiciel libre dans le contexte actuel de relance économique, et de faire entendre les demandes de ses membres auprès des pouvoirs publics, pour un soutien à l'activité économique de la filière.

L'union faisant la force, c'est une très bonne nouvelle que voilà.



D'ailleurs l'Aful, associée au <u>communiqué de presse</u>, se <u>réjouit</u> de cette création. Tandis que l'April <u>salue</u> l'initiative.

On remarquera au passage la subtile nuance entre la réjouissance et la salutation. Le titre de l'annonce n'étant d'ailleurs pas le même chez nos deux associations : <u>Création du Conseil National du Logiciel Libre</u> pour le premier, <u>Création d'une fédération professionnelle du Logiciel Libre</u> pour le second

Des la salutation. Le titre de l'annonce n'étant d'ailleurs passage la subtile de la salutation. Le titre de l'annonce n'étant d'ailleurs pas le même chez nos deux associations : <u>Création du Conseil National du Logiciel Libre</u> pour le second

Des la salutation. Le titre de l'annonce n'étant d'ailleurs pas le même chez nos deux associations : <u>Création du Conseil National du Logiciel Libre</u> pour le second

Des la salutation de la salutati

J'ai eu la curiosité de parcourir la FAQ du site.

« Logiciels Libre » ou « Open Source », quelle est la position du CNLL ?

Logiciel Libre et Open Source Software désignent des logiciels dont les licences permettent de les utiliser, de les modifier et de redistribuer librement, selon des conditions qui ont été codifiées précisément, respectivement par la <u>FSF</u> et l'<u>OSI</u>. Les deux termes ont cependant des connotations différentes, et certains préfèrent utiliser l'un plutôt que l'autre, ce que nous respectons, tout en estimant que nous n'avons pas à trancher dans ce débat.

Quelle que soit la façon dont on les appelle, nous estimons que le processus de développement et de diffusion des logiciels libres / open source est à même d'apporter plus de valeur à moindre coût, et plus de contrôle sur leurs choix technologiques, aux clients des entreprises que nous représentons.

Cette dernière phrase a tout de même de forts accents « open source » selon moi. Comme si on répondait tout de même à la question en faisant un choix (au demeurant tout à fait cohérent, logique et respectable).

Mais du coup je n'aurais pas forcément adopté une tel nom de baptême, qui peut prêter à confusion dans le sens où on ne comprend pas forcément qu'il s'agit de fédérer des entreprises.

Proposition alternative : l'ANAREFOS pour Association Nationale des Associations Régionales des Entreprises Françaises Open Source. Mais c'est plus long, moins sexy et puis il y a « anar » dedans !

Certaines mauvaises langues m'objecteront qu'il existait déjà une structure similaire avec la <u>FniLL</u>, qui a pour « vocation de représenter en France l'ensemble des acteurs professionnels qui participent au dynamisme de l'économie du Logiciel Libre ». N'étant pas dans le secret des dieux, je me dis qu'il doit y avoir quelques bonnes raisons à une telle (saine) concurrence.

Aful / April, CNLL / FniLL, Logiciel Libre / Open Source, ce billet figurera en bonne place dans le « Hall of Troll » du blog !

Mais qu'on ne se meprenne pas. Moi aussi je *salue*, que dis-je, je me *réjouis* de la naissance de ce projet qui témoigne du dynamisme des <u>FLOSS</u> dans notre beau pays ⁽³⁾



Publication: Progilibre **Date**: 18 février 2010

Lien: http://www.progilibre.com/Lesgrandes-associations-regionales-dentreprises-du-logiciel-libre-en-France-forment-ensemble-le-Conseil-

National-du a1053.html



D'ENTREPRISES DU LOGICIEL LIBRE EN FRANCE FORMENT ENSEMBLE LE CONSEIL NATIONAL DU LOGICIEL LIBRE (CNLL)

COMMUNIQUÉ DU CNLL

Le CNLL a pour vocation de parler au nom de l'ensemble de la filière économique du logiciel libre, sans discrimination, afin de faire connaître les bénéfices du logiciel libre dans le contexte actuel de relance économique, et de faire entendre les demandes de ses membres auprès des pouvoirs publics, pour un soutien à l'activité économique de la filière. Selon une étude de Pierre Audoin Consultants pour l'OPIIEC publiée début 2009, le Logiciel Libre représente un marché de 1,1 milliards d'Euros en France en 2009, et connaît une croissance soutenue de plus de 30% par an malgré la crise.









egroupant 10 associations, représentant plus de 200 entreprises de toutes les régions de France, le CNLL aura une légitimité certaine dans son rôle de représentant de l'écosystème des entreprises du logiciel libre, au plan national.

Les membres fondateurs du CNLL sont : Alliance Libre, Cap Libre, Collibri (Cap Digital), GT LL (System@tic), Libertis, OSS@TV (Telecom Valley), PLOSS, PLOSS RHA, Pôle Nord, ProLibre. Ces associations et groupements d'entreprises jouissent déjà d'une grande légitimité et mènent une action reconnue au niveau régional, pour la promotion de l'économie du libre.

Chacun de ces membres a nommé un représentant au sein du bureau du CNLL, qui a élu Patrice Bertrand porte-parole du Conseil.

Les représentants des membres se réuniront chaque mois pour faire avancer une feuille de route ambitieuse, avec pour objectif principal de dynamiser et structurer l'ensemble de l'écosystème des entreprises du logiciel libre en France.



Le CNLL s'est en effet donné pour missions, dès l'année 2010 :

De représenter l'écosystème des entreprises du logiciel libre auprès des pouvoirs publics et des organisations nationales existantes.

D'aider, grâce aux échanges de bonnes pratiques, au développement des organisations régionales qui le composent, et qui sont elles-mêmes des interlocuteurs privilégiés des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'Etat.

D'assurer une visibilité plus importante de l'ensemble des acteurs économiques de l'écosystème, de leur offre de logiciels et de services, de leurs atouts spécifiques et de leurs besoins, notamment en termes d'emploi et de formation.

De permettre à l'ensemble des entreprises de la filière de se reconnaître en son sein, d'échanger et de travailler ensemble dans une volonté partagée de synergies et de création de valeur.

De soutenir les principales manifestations nationales consacrées au logiciel libre : Solutions Linux, RMLL, OWF.

De relayer, au niveau national, les actions et la communication de ses membres, les associations régionales d'entreprises logiciel libre.

Le CNLL a également vocation à représenter la filière des entreprises du libre à l'international, en étant l'interlocuteur des organisations du libre d'autres pays, afin de mettre en place des actions communes au niveau européen.

Ils nous parlent du CNLL

Patrice Bertrand, porte-parole du CNLL, déclare : "Depuis plusieurs années, les entreprises du logiciel libre attendaient et souhaitaient une représentation fédérale qui puisse être aussi représentative, aussi dynamique et aussi reconnue dans son action que les associations régionales, afin d'assurer un relais au niveau national. C'est aujourd'hui chose faite, et je serai honoré d'assumer la mission qui m'est confiée par le CNLL, en portant la parole des entreprises du logiciel libre, et en oeuvrant pour la promotion de ce secteur économique dans toute sa grande diversité."

Marc Saboureau, Pdt d'Alliance Libre: "Nous sommes très fiers de la naissance de CNLL. Elle va ainsi renforcer l'usage du libre qui est fondé sur la confiance réciproque, mais aussi sur la conviction que chacun peut y apporter quelques chose. Le CNLL représente un formidable stimulant intellectuel, puisqu'elle synthétise l'esprit d'équipe, et regroupe l'innovation constante de toutes nos associations et de ses membres."



Eric Flaux, Pdt de CapLibre: "Le CNLL est une opportunité inédite d'offrir à tous les types d'organisation (entreprises, associations, collectivités, etc.) un accès à un panel complet de compétences pour les accompagner dans leur démarche d'adoption des logiciels libres. Dépassant la communication de proximité que chaque groupement régional assure individuellement, le CNLL sera un point d'entrée incontournable pour représenter les atouts et les enjeux du logiciel libre sur tout le territoire français, en parlant d'une même voix au nom de plus de 200 acteurs du logiciel libre."

Jean-Michel Armand, Pdt de Libertis: "Après deux ans d'effort, démarrés à Marseille en octobre 2008, et un important travail des membres fondateurs sur une gouvernance claire et transparente, une fédération reconnue des associations d'entreprises du logiciel libre voit enfin le jour. C'est une avancée importante dans la reconnaissance du secteur du logiciel libre. Libertis ne peut que se réjouir de la création du CNLL et se montrer enthousiaste sur le futur de cette fédération".

Vincent Vignolle, Pdt de PôleNord, pôle de l'Open-source et des Logiciels libres des Entreprises du Nord-Pas de Calais : "le CNLL est la réunion au plan national des dynamiques initiées par les acteurs du Libre dans chaque région. C'est une chance pour PôleNord qui est une association encore récente bien que très dynamique de rejoindre le CNLL. Le CNLL va permettre de valoriser le modèle économique et le caractère innovant du logiciel libre et de poursuivre le développement de cette industrie en accord avec les valeurs partagées par son écosystème".

Hervé Lardin, Pdt de ProLibre: "Nous espérions depuis de longs mois que les groupement régionaux du Libre soient suffisamment structurés pour que l'on puisse créer ensemble cette fédération. Nous en attendons beaucoup en termes d'amplification nationale, d'échanges et de partage de bonnes pratiques. C'est, pour nous, un pas important pour la filière du Logiciel Libre en France qui est franchi avec la création de la fédération nationale des groupements professionnels régionaux".

Pour Stéfane Fermigier, Pdt du Groupe Thématique Logiciel Libre (GTLL) du Pôle de Compétitivité System@tic (lle-de-France) : "Le GTLL, dont la mission est de développer l'écosystème du logiciel libre en lle-de-France, et qui représente à ce jour 55 entreprises innovantes impliquées pour la plupart dans des travaux de R&D ambitieux, se réjouit de la création du CNLL et des synergies qui vont ainsi se créer avec les acteurs des autres régions".

David Sapiro, Pdt de PLOSS, l'association cluster des entreprises du Libre en lle-de-France, déclare : "Les entreprises du Libre en lle de France, réunies au sein de PLOSS, sont heureuses de la naissance du CNLL, qui nous permettra de travailler en parfaite synergie avec nos confrères de région. Notre souhait est de développer la coopétition au sein des entreprises de nos communautés partout où elle fera gagner des affaires et créer de l'emploi. Au delà de ces objectifs, un porte-parole de notre profession auprès des pouvoirs publics est une étape majeure dans la structuration économique du Logiciel Libre en France et en Europe, et d'assurer une plus forte visibilité auprès de l'ensemble de ces acteurs".



Pascal Flamand, membre du conseil d'administration de Télécom Valley, responsable et fondateur de la commission Open Source : "Après 3 ans d'animation de notre éco-système local, la commission Open Source de Télécom Valley est particulièrement heureuse de s'associer à cette initiative nationale et de pouvoir collaborer avec les autres associations régionales afin de promouvoir encore plus efficacement et durablement le logiciel libre et les valeurs qu'il représente."

Ils nous soutiennent

Philippe Montarges, Pdt de l'Open World Forum 2010 : "L'Open World Forum est le premier sommet mondial rassemblant politiques, décideurs et experts pour débattre de l'impact technologique, économique et sociétal du numérique ouvert. Depuis sa fondation, l'Open World Forum s'est donné pour vocation d'élargir l'audience et l'influence du modèle Free / Open Source et soutient toute initiative qui vise à consolider et renforcer les acteurs du "Libre". L'Open World Forum se réjouit vivement de la création du Conseil National du Logiciel Libre (CNLL), et salue la fondation de cette organisation qui réunit les grandes associations régionales du Logiciel Libre en France. Ce sont ainsi plus de 200 entreprises "libres" qui vont, en parlant d'une seule voix, donner une visibilité accrue à ce secteur en pleine croissance et contribuer à l'émergence d'une nouvelle économie du logiciel en France et en Europe. Nous serons heureux d'accueillir le CNLL parmi les partenaires majeurs de l'Open World Forum 2010, qui se déroulera les 30 septembre et 1er octobre prochains à Paris."

Laurent Séguin, Vice-Pdt de l'AFUL: "L'Association Francophone des Utilisateurs de Logiciels Libres (AFUL) se réjouit de la création du Conseil National du Logiciel Libre (CNLL) qui se donne pour objectif de favoriser la collaboration des associations d'entreprises existantes. L'AFUL est notamment sensible à l'importance accordée à une gouvernance claire, transversale et transparente, associée à une représentativité des entreprises du Libre des différentes régions de France qui forment le socle fondateur du CNLL. Pour toutes ces raisons, l'AFUL est heureuse de soutenir la création du CNLL et lui souhaite de devenir une voix importante et représentative des entreprises françaises du Logiciel Libre."



Publication: Solutions & Logiciels

Date: 18 février 2010

Lien: http://www.solutions-

<u>logiciels.com/actualites.php?titre=10</u> <u>-associations-representant-200-</u> <u>entreprises-se-regroupent-pour-</u>

former-le-Conseil-National-du-Logiciel-Libre&actu=6851



10 associations représentant 200 entreprises se regroupent pour former le Conseil National du Logiciel Libre

Société - Rédigé le jeudi 18 février 2010 - Frédéric Mazué

Le Conseil National du Logiciel Libre (CNLL) a pour vocation de parler au nom de l'ensemble de la filière économique du logiciel libre, sans discrimination, afin de faire connaître les bénéfices du logiciel libre dans le contexte actuel de relance économique, et de faire entendre les demandes de ses membres auprès des pouvoirs publics, pour un soutien à l'activité économique de la filière. Selon une étude de Pierre Audoin Consultants pour l'OPIIEC publiée début 2009, le Logiciel Libre représente un marché



de 1,1 milliards d'Euros en France en 2009, et connaît une croissance soutenue de plus de 30% par an malgré la crise.

Regroupant 10 associations, représentant **plus de 200 entreprises** de toutes les régions de France, le CNLL aura une légitimité certaine dans son rôle de représentant de l'écosystème des entreprises du logiciel libre, au plan national.

Les **membres fondateurs** du CNLL sont : Alliance Libre, Cap Libre, Collibri (Cap Digital), GT LL (System@tic), Libertis, OSS@TV (Telecom Valley), PLOSS, PLOSS RHA, Pôle Nord, ProLibre. Ces associations et groupements d'entreprises jouissent déjà d'une grande légitimité et mènent une action reconnue au niveau régional, pour la promotion de l'économie du libre.

Chacun de ces membres a nommé un représentant au sein du bureau du CNLL, qui a élu Patrice Bertrand porte-parole du Conseil.

Les représentants des membres se réuniront chaque mois pour faire avancer une feuille de route ambitieuse, avec pour objectif principal de dynamiser et structurer l'ensemble de l'écosystème des entreprises du logiciel libre en France.



Le CNLL s'est en effet donné pour missions, dès l'année 2010:

- De représenter l'écosystème des entreprises du logiciel libre auprès des pouvoirs publics et des organisations nationales existantes.
- D'aider, grâce aux échanges de bonnes pratiques, au développement des organisations régionales qui le composent, et qui sont elles-mêmes des interlocuteurs privilégiés des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'Etat.
- D'assurer une visibilité plus importante de l'ensemble des acteurs économiques de l'écosystème, de leur offre de logiciels et de services, de leurs atouts spécifiques et de leurs besoins, notamment en termes d'emploi et de formation.
- De permettre à l'ensemble des entreprises de la filière de se reconnaître en son sein, d'échanger et de travailler ensemble dans une volonté partagée de synergies et de création de valeur.
- De soutenir les principales manifestations nationales consacrées au logiciel libre: Solutions Linux, RMLL, OWF.
- De relayer, au niveau national, les actions et la communication de ses membres, les associations régionales d'entreprises logiciel libre.

Le CNLL a également vocation à représenter la filière des entreprises du libre à l'international, en étant l'interlocuteur des organisations du libre d'autres pays, afin de mettre en place des actions communes au niveau européen.

Pour en savoir plus :

Site du CNLL: www.cnll.fr

Les membres du CNLL: www.cnll.fr/membres



Publication : ZDnet Date : 18 février 2010

Lien: http://www.zdnet.fr/blogs/lesprit-libre/creation-du-conseil-broken.

national-du-logiciel-libre-

39713174.htm



Création du Conseil national du logiciel libre

Publié le 18 février 2010 Tags: Business, Entreprise, Open source

Les grandes associations régionales d'entreprises du logiciel libre en France annoncent qu'elles forment ensemble le Conseil national du logiciel libre (CNLL), présidé par Patrice Bertrand (par ailleurs directeur général de Smile). Voici leur communiqué (moins les déclarations des membres, version intégrale à lire sur cnll.fr), auquel j'ai ajouté plusieurs liens.



"Le CNLL a pour vocation de parler au nom de l'ensemble de la filière économique du logiciel libre, sans discrimination, afin de faire connaître les bénéfices du logiciel libre dans le contexte actuel de relance économique, et de faire entendre les demandes de ses membres auprès des pouvoirs publics, pour un soutien à l'activité économique de la filière. Selon une étude de Pierre Audoin Consultants pour l'OPIIEC publiée début 2009 [communiqué de 2 pages en PDF, repris dans ce blog], le Logiciel Libre représente un marché de 1,1 milliard d'euros en France en 2009, et connaît une croissance soutenue de plus de 30% par an malgré la crise.



Regroupant 10 associations, représentant plus de 200 entreprises de toutes les régions de France, le CNLL aura une légitimité certaine dans son rôle de représentant de l'écosystème des entreprises du logiciel libre, au plan national.

Les membres fondateurs du CNLL sont : Alliance Libre, Cap Libre, Collibri (Cap Digital), GT LL (System@tic), Libertis, OSS@TV (Telecom Valley), PLOSS, PLOSS RHA [nom de domaine déposé mais pas encore actif], Pôle Nord, ProLibre. Ces associations et groupements d'entreprises jouissent déjà d'une grande légitimité et mènent une action reconnue au niveau régional, pour la promotion de l'économie du libre.

Chacun de ces membres a nommé un représentant au sein du bureau du CNLL, qui a élu Patrice Bertrand porte-parole du Conseil.

Les représentants des membres se réuniront chaque mois pour faire avancer une feuille de route ambitieuse, avec pour objectif principal de dynamiser et structurer l'ensemble de l'écosystème des entreprises du logiciel libre en France.

Le CNLL s'est en effet donné pour missions, dès l'année 2010 :

- * De représenter l'écosystème des entreprises du logiciel libre auprès des pouvoirs publics et des organisations nationales existantes.
- * D'aider, grâce aux échanges de bonnes pratiques, au développement des organisations régionales qui le composent, et qui sont elles-mêmes des interlocuteurs privilégiés des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'Etat.
 - *D'assurer une visibilité plus importante de l'ensemble des acteurs économiques de l'écosystème, de leur offre de logiciels et de services, de leurs atouts spécifiques et de leurs besoins, notamment en termes d'emploi et de formation.
 - * De permettre à l'ensemble des entreprises de la filière de se reconnaître en son sein, d'échanger et de travailler ensemble dans une volonté partagée de synergies et de création de valeur.
 - * De soutenir les principales manifestations nationales consacrées au logiciel libre : Solutions Linux, RMLL, OWF.
 - * De relayer, au niveau national, les actions et la communication de ses membres, les associations régionales d'entreprises logiciel libre.

Le CNLL a également vocation à représenter la filière des entreprises du libre à l'international, en étant l'interlocuteur des organisations du libre d'autres pays, afin de mettre en place des actions communes au niveau européen."



Publication : DegroupNews **Date :** 19 février 2010

Lien:

http://www.degroupnews.com/actualite/n 4509-logiciel_libre-internet-cnll-logiciel-

economie.html



Le logiciel libre se dote d'un Conseil National

Brève rédigée le 19/02/2010 à 17h34 par Stéphane C.



Les associations et les groupements du logiciel libre éparpillés sur le territoire français ont décidé d'unir leur force au sein d'un Conseil National du Logiciel Libre. La lutte s'organise-t-elle contre les grands groupes du logiciel propriétaire?

Dernièrement, le logiciel libre fait parler de lui, que ce soit dans les tribunaux ou lors d'actions publiques retentissantes.

En France, la société **Edu4** a été condamnée par la Cour d'appel de Paris pour ne pas avoir respecté les termes de **la licence GNU/GPL** en septembre dernier.

Le géant **Microsoft** a quant à lui été contraint de faire son *mea culpa* au sujet du logiciel **Windows 7 USB/DVD Download Tool** et l'**AFUL** a incité les étudiants à se faire rembourser les systèmes d'exploitation de leurs ordinateurs.



Même l'armée française s'est intéressée à la question du libre et est allée mettre son grain de sel dans **Thunderbird** de la fondation **Mozilla**.

Faisant assurément le constat que l'union fait la force, une dizaine d'associations et de groupements d'entreprises défendant le logiciel libre à l'échelle régionale ont décidé de former le Conseil National du Logiciel Libre.



Même l'armée française s'est intéressée à la question du libre et est allée mettre son grain de sel dans **Thunderbird** de la fondation **Mozilla**.

Faisant assurément le constat que l'union fait la force, une dizaine d'associations et de groupements d'entreprises défendant le logiciel libre à l'échelle régionale ont décidé de former le <u>Conseil National du Logiciel</u> <u>Libre</u>.



Destiné à promouvoir le libre auprès des pouvoirs publics et des organisations nationales, le CNLL souhaiterait également permettre à l'open source français de gagner en visibilité et en notoriété sur le plan national et international.

Il soutiendra également les manifestations telles que les Solutions Linux, les Rencontres Mondiales du Logiciel Libre ou encore l'Open World Forum.

Une telle structure aura-t-elle néanmoins les moyens de véhiculer la culture du logiciel libre auprès du grand public et des décideurs français ?

Source: DegroupNews



Publication : Le Monde.fr Date : 19 février 2010

Lien:

http://www.lemonde.fr/technologies/article/2010/02/19/il-reste-encore-desentraves-a-l-utilisation-du-logiciel-libre_1308876_651865.html

Le Monde.fr

NAISSANCE DU CONSEIL NATIONAL DU

Une difficie de sociations régionales,
représentant près de 200 entreprises
spécialisées dans le développement des
logiciels libres, ont créé jeudi 18 février le
Conseil national du logiciel libre : le CNLL.

L'objectif est de représenter au niveau national un secteur dont le marché a, selon un communiqué du conseil, représenté 1,1 milliard d'euros en 2009 et qui "connaît une croissance soutenue de plus de 30 % par an malgré la crise".

En plus de vouloir réunir tous les acteurs économiques du logiciel libre en France, pour relayer leur philosophie et leurs principes économiques, le CNLL espère "représenter la filière à l'international (...) afin de mettre en place des actions communes au niveau européen".



Publication: Le Monde Informatique

Date: 19 février 2010

Lien:

http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-dix-associations-

regionales-creent-le-conseil-national-

du-logiciel-libre-29983.html



Dix associations régionales créent le Conseil national du logiciel libre

Edition du 19/02/2010 - par Bertrand Lemaire

Le Conseil National du Logiciel Libre fédère des associations régionales de professionnels de l'Open Source.

Si le monde du logiciel libre ne manque pas de quelque chose en France, c'est bien d'associations. Une nouvelle vient d'être annoncée : le Conseil National du Logiciel Libre (CNLL). Celle-ci n'existe pas encore à proprement parler puisqu'il s'agit pour l'instant d'une simple coordination sans personnalité morale. La constitution sous forme d'association déclarée loi 1901 est en attente.

Le CNLL regroupe dix associations régionales de professionnels du logiciel libre : Alliance Libre, Cap Libre, Collibri (Cap Digital), GT LL (System@tic), Libertis, OSS@TV (Telecom Valley), PLOSS, PLOSS RHA, Pôle Nord et ProLibre. L'ensemble de ces dix structures représente environ 200 entreprises, plutôt petites. La légitimité du CNLL est celle de ses associations régionales membres. C'est Patrice Bertrand (photo ci-dessous) qui a été élu porte-parole d'un bureau où siègent tous les présidents d'associations membres. Il est notamment l'un des co-fondateurs de l'intégrateur de solutions Open Source Smile, membre de l'Alliance libre et de PLOSS.





Le CNLL vient s'ajouter à la FNILL (Fédération Nationale de l'Industrie du Logiciel Libre) où l'on trouve depuis des années les poids lourds du secteur, de Bull à Linagora, mais aussi des PME et des TPE. Sur sa Foire aux Questions, le CNLL précise clairement : « Ces associations et ces entreprises ont décidé de créer le CNLL car elles ne se reconnaissent pas dans le mode de gouvernance qui a été mis en place au sein de la FNILL. »

CNLL comme FNILL visent à défendre devant les pouvoirs publics et les donneurs d'ordre les intérêts des professionnels du logiciel libre en mettant en avant leurs spécificités. Il veut aussi est un forum d'échanges de bonnes pratiques dans la promotion locale du logiciel libre.

Parmi les autres associations existant déjà sur ce terrain, l'April vient de saluer cette nouvelle fédération d'acteurs.



Publication: Maxi Sciences

Date: 19 février 2010

Lien:

http://www.maxisciences.com/open-source/open-source-creation-du-

conseil-national-du-logiciel-

libre art5959.html



» TECHNOLOGIES

Open source : création du Conseil national du logiciel libre

Info rédaction, publiée le 19 février 2010



des pouvoirs publics" annonce le communiqué

France - L'annonce officielle a eu lieu jeudi. Le Conseil national du logiciel libre (CNLL) voit le jour après deux années de travail en amont. Les dix associations régionales qui le structurent parlent d'une seule voix pour promouvoir le modèle du logiciel libre et obtenir l'aide des pouvoirs publics.

"Le CNLL a pour vocation de parler au nom de l'ensemble de la filière économique du logiciel **libre**, sans discrimination, afin de faire connaître les bénéfices du logiciel libre dans le contexte actuel de relance économique, et de faire entendre les demandes de ses membres auprès



Annonces Google

Consulting Achats Créateur de Valeur, Modernisation

et Optimisation de vos Achats www.sourcingconsult.fr

Auto-Entrepreneur Conseil

Devenez Auto Entrepreneur dans le Conseil au TPE/PME www.Rivalis-Auto-Entrepreneur,fr

04/11/2009 : Skype s'ouvre timidement à l'open source

Plus de 200 entreprises se situant dans l'Hexagone seront désormais représentées par cette nouvelle structure. Le CNLL aura notamment pour objectif en 2010 de représenter l'écosystème des entreprises du logiciel libre auprès des pouvoirs publics et des organisations nationales existantes. Mais également d'échanger avec les organisations régionales qui la composent afin de les d'aider et de les soutenir dans leur démarche de valorisation du logiciel libre.

"Les représentants des membres se réuniront chaque mois pour faire avancer une feuille de route ambitieuse, avec pour objectif principal de dynamiser et structurer l'ensemble de l'écosystème des entreprises du logiciel libre en **France**."

Le CNLL, représenté par Patrice Bertrand, directeur général de la société Smile, participera notamment à l'Open World Forum 2010 qui aura lieu en septembre.

D'après le cabinet Pierre Audouin Consultants, le marché du logiciel libre était estimé en 2009 à 1 milliard d'euros en France avec une **croissance** annuelle estimée à 30%. Et ce, malgré la **crise**.



Publication: NetFco Date: 19 février 2010

Lien:

http://www.neteco.com/326138creation-conseil-national-logiciel-

libre.html

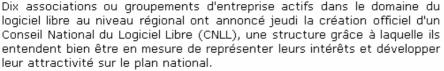


Création d'un Conseil National du Logiciel Libre

□ Publié par Alexandre Laurent le Vendredi 19 Fevrier 2010







« Le CNLL a pour vocation de parler au nom de l'ensemble de la filière économique du logiciel libre, sans discrimination, afin de faire connaître les bénéfices du logiciel libre dans le contexte actuel de relance économique, et de faire entendre les demandes de ses membres auprès des pouvoirs publics, pour un soutien à l'activité économique de la filière », résume un communiqué.



Le CNLL se propose notamment de représenter l'écosystème du logiciel libre auprès des pouvoirs publics ou à l'international, d'assurer une visibilité plus importante à ses acteurs et d'aider à la mise en place de synergies entre ses membres.

Des missions que le CNLL estime complémentaires de celles que se sont fixé d'autres acteurs déjà en place, comme l'April (Association française de promotion du logiciel libre, l'Aful (Association Francophone des Utilisateurs de Logiciels Libres) ou l'Adullact (Association des Développeurs et Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales).

Les dix membres fondateurs du CNLL sont Alliance Libre, Cap Libre, Collibri (Cap Digital), Groupe Thématique Logiciel Libre (SYSTEM@TIC), Libertis, OSS@TV (Telecom Valley), PLOSS, PLOSS RHA, Pôle Nord et ProLibre. Plus d'informations sur le site cnll.fr.



Publication : Silicon **Date :** 19 février 2010

Lien:

http://www.silicon.fr/fr/news/2010/02/1 9/le_cnll_veut_unifier_la_voix_des_entre

prises_du_logiciel_libre_en_france



Dix associations régionales s'organisent en Conseil national pour porter la bonne parole du logiciel libre auprès des pouvoirs publics.



L'industrie du logiciel libre continue de se structurer. Notamment en France où dix associations régionales d'entreprises du logiciel libre* se réunissent pour créer le Conseil national du logiciel libre (CNLL). Une initiative qui a nécessité 2 ans de travail. L'annonce officielle a eu lieu hier, jeudi 18 février. Le CNLL sera représenté par Patrice Bertrand, directeur général de la société Smile.

« Le CNLL a pour vocation de parler au nom de l'ensemble de la filière économique du logiciel libre, sans discrimination, afin de faire connaître les bénéfices du logiciel libre dans le contexte actuel de relance économique, et de faire entendre les

demandes de ses membres auprès des pouvoirs publics », explique le communiqué. La CNLL représentera pas moins de **200 entreprises** sur le territoire. De quoi effectivement bénéficier d'une légitimité certaine pour défendre les intérêts de l'économie du libre au plan national.

L'économie de l'open source est perçue comme **un secteur porteur** économiquement pour nombre d'analystes. Début 2009, le cabinet Pierre Audoin Consultants estimait le marché du logiciel libre à **1,1 milliard d'euros** rien qu'en France. Avec une croissance annuelle annoncée de 30%. Un vrai pied de nez à la crise.

Outre la voix unifiée de ses membres que la CNLL compte faire entendre auprès des pouvoirs publics, l'association agira auprès des collectivités mais aussi à l'international. Elle apportera également un panel de compétences pour accompagner les organisations dans leur démarche d'adoption de solutions open source. Surtout, elle visera à organiser les synergies entre acteurs des différentes régions. « le CNLL sera un point d'entrée incontournable pour représenter les atouts et les enjeux du logiciel libre sur tout le territoire français, en parlant d'une même voix au nom de plus de 200 acteurs du logiciel libre », résumee Eric Flaux, président de l'association rennaise CapLibre.



La CNLL s'inscrit donc comme une nouvelle brique à un paysage déjà structuré autour de l'April (promotion et défense du libre), l'Aful (logiciels libres et interopérabilité), ou encore l'Adullact (développeurs/utilisateurs de logiciels libres pour l'administration et les collectivités territoriales) notamment. Le nouveau Conseil participera notamment à l'Open World Forum 2010 (en septembre) dont il reçoit le soutien par la voix de son président Philippe Montarges. En revanche, le CNLL précise que ses membres « ne se reconnaissent pas dans le mode de gouvernance qui a été mis en place au sein de la FNILL », la Fédération nationale de l'industrie du logiciel libre initiée par l'entreprenant PDG de Linagora, Alexandre Zapolsky.

* Alliance Libre, Cap Libre, Collibri (Cap Digital), GT LL (System@tic), Libertis, OSS@TV (Telecom Valley), PLOSS, PLOSS RHA, Pôle Nord, ProLibre.



Publication: ZDNet Date: 19 février 2010

Lien:

http://www.zdnet.fr/actualites/informatique/0,39040745,39713193,00.htm



Le logiciel libre veut faire entendre sa voix grâce à un Conseil National

par Christophe Auffray, ZDNet France. Publié le 19 février 2010 Tags: Open source, Logiciels, Economie, Politique, cirill, insiste, michel cosnard, aful april, bertrand



Business - Dix organisations régionales du logiciel libre se sont fédérées pour créer un organe représentatif à l'échelon national : le Conseil National du Logiciel Libre. Le CNLL se veut l'interface entre les entreprises du libre et les pouvoirs publics.

Dix associations du **logiciel libre** français se sont regroupées pour créer le Conseil National du Logiciel Libre avec pour motivation de représenter auprès des pouvoirs publics la filière économique, sans discrimination.

Dans un communiqué, le CNLL insiste sur sa légitimité à représenter l'écosystème des entreprises du logiciel libre, au plan national. Ce Conseil compte pour l'heure 10 membres fondateurs (représentant 200 entreprises) que sont Alliance Libre, Cap Libre, Collibri (Cap Digital), GT LL (System@tic), Libertis, OSS@TV (Telecom Valley), PLOSS, PLOSS RHA, Pôle Nord et ProLibre.

Une entité de lobbying pour le Libre ?

Chaque membre compte un représentant au bureau du CNLL et un porte-parole, Patrice Bertrand, par ailleurs président de la société de services spécialisée en logiciel libre, Smile.

« Depuis plusieurs années, les entreprises du logiciel libre attendaient et souhaitaient une représentation fédérale qui puisse être aussi représentative, aussi dynamique et aussi reconnue dans son action que les



associations régionales, afin d'assurer un relais au niveau national » argue ainsi Patrice Bertrand.

Le CNLL, qui prévoit de se réunir chaque mois, s'est d'ores et déjà attribué plusieurs missions pour l'année 2010 dont celles d'incarner les entreprises du libre auprès des pouvoirs publics, d'accroitre leur visibilité, et de soutenir les principales manifestations nationales (Solutions Linux, RMLL, OWF...).

Des absents comme l'Aful, l'April et le CIRILL

Les commentaires des différents membres du CNLL présentent cette nouvelle entité comme étant avant tout un regroupement des organismes régionaux... ce qui pourrait expliquer l'absence d'association de premier plan comme l'Aful ou l'April.

On peut s'étonner de l'absence de liens avec le CIRILL, le Centre d'Innovation et de Recherche en Informatique sur le logiciel libre, inauguré en octobre 2009 en collaboration avec l'Inria.

« Avec le CIRILL, nous voulons créer, avec nos partenaires de la recherche publique, un lieu de recherche et d'innovation pour le logiciel libre ouvert à tous les acteurs de la chaine de l'innovation » **expliquait en octobre** dernier Michel Cosnard, président directeur général de l'Inria.



Publication: 1001 Actus Date: 19 février 2010

Lien:

http://www.1001actus.com/logiciellibre-le-cnll-officialise-35724.html



Buzz > Technologie > Logiciel libre : le CNLL existe officiellement

Logiciel libre : le CNLL officialisé

tags: CNLL, logiciel libre

Le Conseil National du Logiciel Libre ou CNLL est officiellement créé et il est notamment composé par les grandes associations régionales d'entreprises du logiciel libre en <u>France</u>. Ces dernières ont choisi comme président Patrice Bretrand, l'actuel directeur général de Smile.



Notons que le CNLL a été crée pour être le porte-parole de la filière économique du logiciel libre. Il réunit 10 associations et représente 200 entreprises françaises.



Publication : Numerama **Date :** 20 février 2010

Lien:

http://www.numerama.com/magazi ne/15117-le-conseil-national-dulogiciel-libre-ouvre-ses-portes.html



Le Conseil National du Logiciel Libre ouvre ses portes

Ses portes

Julien L. - publié le Samedi 20 Février 2010 à 14h50 - posté dans High-Tech

16 Pirater cet article! Imprimer Provoyer RSSN Coogle Reader 7 commentaire(s)

Depuis avant-hier, le Conseil National du Logiciel Libre (CNLL) s'est constitué, avec pour mission de défendre et promouvoir la filière économique du logiciel libre. L'entité rejoint donc la liste des associations et regroupements défendant l'univers du libre, que ce soit auprès des utilisateurs, des entreprises ou de l'administration.

Nogiciel Libre, open source

tweets

Le secteur économique du <u>logiciel</u> libre a désormais son organe national. En effet, le tout nouveau Conseil National du Logiciel Libre (CNLL) a ouvert ses portes avant-hier, avec pour "vocation de parler au nom de l'ensemble de la filière économique du logiciel libre, sans discrimination, afin de faire connaître les bénéfices du logiciel libre dans le contexte actuel de relance économique, et de faire entendre les demandes de ses membres auprès des pouvoirs publics, pour un soutien à l'activité économique de la filière", explique un communiqué de presse.



Fondé par dix associations et groupements (Alliance Libre, Cap Libre, Collibri (Cap Digital), GT LL (System@tic), Libertis, OSS@TV (Telecom Valley), PLOSS, PLOSS RHA, Pôle Nord, ProLibre), le Conseil National du Logiciel Libre se veut le représentant de "plus de 200 entreprises françaises spécialisées ou avec une activité significative dans le logiciel libre". Car jusqu'à présent, le secteur était éparpillé dans différentes logiques régionales, sans véritable unicité au niveau national.

S'appuyant sur une étude de Pierre Audoin Consultants menée pour le compte de l'OPIIEC au début 2009, le Conseil National du Logiciel Libre estime que ce secteur représente un marché de plus de 1,1 milliard d'euros. Et les perspectives sont intéressantes, puisque cette filière "connaît une croissance soutenue de plus de 30 % par an, malgré la crise".



Parmi les futures actions du CNLL, nous retrouvons la promotion du logiciel libre à l'échelle nationale, la possibilité de se faire les représentants du libre auprès des pouvoirs publics ou à l'étranger, ou encore la mise en place de synergies nouvelles.

La CNLL va donc rejoindre la liste des entités défendant déjà le logiciel libre, comme l'APRIL (Association Pour la Recherche en Informatique Libre), l'AFUL (Association francophone des utilisateurs de <u>logiciels</u> libres) et l'ADULLACT (Association des développeurs et utilisateurs de logiciels libres pour les administrations et les collectivités territoriales).

Si toutes ont le même but, elles n'interviennent cependant pas nécessairement dans le même domaine. Ainsi, l'AFUL s'occupe essentiellement des utilisateurs du libre, tandis que l'ADULLACT s'intéresse davantage à l'administration. Le CNLL va quant à lui se concentrer dans la sphère professionnelle. Enfin, l'APRIL a un rôle plus transversal, en agissant à divers degrés pour promouvoir le logiciel libre.



Publication: Innovation le Journal

Date: 22 février 2010

Lien

http://www.innovationlejournal.fr/spi

p.php?article5282



LOGICIELS : LE LIBRE S'ORGANISE

Le Conseil National du Logiciel Libre, créé le 18 février par dix associations représentant 200 entreprises, est destiné à représenter l'écosystème du logiciel libre auprès des pouvoirs publics et à l'international.

Dix associations représentant 200 entreprises françaises du monde du logiciel libre (1) ont créé, le 18 février, le Conseil national du logiciel libre (CNLL). Objectif: fédérer les acteurs pour « représenter l'écosystème du logiciel libre » auprès des pouvoirs publics, des organisations nationales existantes et à l'international (interlocuteur des organisations du libre d'autres pays, actions communes au niveau européen). Le CNLL veut en effet « assurer une visibilité plus importante de l'ensemble de l'écosystème, de son offre de logiciels et de services, de ses atouts spécifiques et de ses besoins, notamment en termes d'emploi et de formation. »



Patrice Bertrand, actuel directeur général de la SSII Smile, a été nommé porte-parole du CNLL pour un an. ® Smile

22 février 2010, Elsa Bellanger

(1) Les dix associations fondatrices sont Alliance Libre, Cap Libre, Collibri (Cap Digital), GT LL (Groupe thématique logiciel libre du pôle de compétitivité System@tic), Libertis, OSS@TV (Telecom Valley), PLOSS, PLOSS RHA, Pôle Nord et ProLibre.



Publication: Usine Nouvelle

Date: 22 février 2010

Lien:

http://www.usinenouvelle.com/article/les-clusters-regionaux-du-logiciel-

libre-lancent-le-cnll.N126743

USINENOUVELLE.com

Les clusters régionaux du logiciel libre lancent le CNLL

Le 22 février 2010 par Christophe Dutheil

logiciel



Le CNLL (Conseil national du logiciel libre) se positionne comme le nouveau porte-voix des associations régionales du logiciel libre. Il entend sensibiliser les pouvoirs publics sur les activités et les besoins de ses membres.

On connait déjà l'April (Association de promotion du logiciel libre, 5 364 adhérents), l'Aful (Association francophone des utilisateurs de logiciels libres, environ 400 membres) et la Fnill (Fédération nationale de l'industrie du logiciel libre, 84 membres). Il faudra désormais aussi compter avec le Conseil national du logiciel libre (CNLL), Lequel vient

d'être lancé par dix associations régionales du logiciel libre représentant près de 200 entreprises*.

L'objectif : « parler d'une même voix et gagner en visibilité », nous confie Marc Saboureau, directeur de la société de services en logiciel libre Makina Corpus et président d'Alliance Libre, un groupement nantais qui fait partie des membres fondateurs du CNLL.

FÉDÉRER LES CLUSTERS RÉGIONAUX

Le nouveau conseil, qui est présidé par Patrice Bertrand (directeur général de la société de services Smile), ambitionne de « parler au nom de l'ensemble de la filière économique du logiciel libre, sans discrimination, afin de faire connaître les bénéfices du logiciel libre

dans le contexte actuel de relance économique, et de faire entendre les demandes de ses membres auprès des pouvoirs publics, pour un soutien à l'activité économique de la filière ».

Laurent Séguin, vice-président de l'Aful, observe que le CNLL pourra ainsi mieux concurrencer l'Afdel (Association française des éditeurs de logiciels), une association d'éditeurs de logiciels (surtout propriétaires) qui s'est récemment mobilisée pour faire connaître les besoins de ses membres <u>dans le</u> cadre du grand emprunt national.



Pourquoi pas la Fnill ? « Nous ne nous sommes jamais vraiment retrouvés dans la Fnill, une initiative très parisienne qui ne représente pas toutes les entreprises », indique Marc Saboureau. « Le CNLL, qui doit faciliter le partage d'informations de terrain, devrait être plus représentatif ».

Quid de l'April ? Le nouveau CNLL « ne sera pas concurrent mais complémentaire de l'April », indique Tangui Morlier, nouveau président de cette association. « Nous sommes une organisation nationale et ne pouvons être suffisamment présents sur le terrain régional pour développer le tissu économique. De nombreuses régions disposent désormais d'une association de promotion des entreprises qui évoluent localement dans le domaine du libre. Le CNLL va fédérer toutes ces associations et faciliter le développement des clusters d'entreprises du logiciel libre. Ce qui est très positif. »

Christophe Dutheil

Les 10 premières associations membres du CNLL

*Alliance Libre (Nantes), Cap Libre (Bretagne), Collibri (Cap Digital - Paris), GT LL (System@tic - Paris), Libertis (Marseille), PLOSS (Ile-de-France), PLOSS RHA (Rhône-Alpes), Pôle Nord (Lille) et ProLibre (Aquitaine).



Publication: Web Time Medias

Date: 22 février 2010

Lien ·

http://www.webtimemedias.com/sophian

et/wtm_article54932.fr.htm



Telecom Valley parmi les dix fondateurs du Conseil National du Logiciel Libre

Jean-Pierre Largillet, le 22 février 2010

572 visites

La commission Open Source de Telecom Valley fait partie des fondateurs du CNLL qui fédère dix associations d'entreprises du logiciel libre. Pour son responsable, Pascal Flamand (Janua), la possibilité de mieux faire entendre la voix des entreprises dans un secteur en pleine expansion mais soumis à de fortes contraintes légales.

Une nouvelle association nationale pour les entreprises du logiciel libre : le CNLL (Conseil national du Logiciel Libre). Sa création a été annoncée vendredi dernier et l'un des dix membres fondateurs a ses racines sur la Côte d'Azur puisqu'il s'agit de la commission Open-Source de l'association Telecom Valley. Son responsable, **Pascal Flamand**, fondateur de Janua à Sophia Antipolis, explique ce que peut apporter ce conseil qui fédère dix associations d'entreprises du logiciel libre : Alliance Libre, Cap Libre, Collibri (Cap Digital), GT LL (System@tic), Libertis, OSS@TV (Telecom Valley), PLOSS, PLOSS RHA, Pôle Nord, ProLibre. Des associations qui regroupent plus de 200 entreprises de toutes les régions de France, et donnent à la nouvelle structure une légitimité au plan national dans son rôle de représentant de l'écosystème des entreprises du logiciel libre.



"Des associations existaient déjà pour la promotion du Logiciel Libre, note Pascal Flamant. Ce sont par exemple l'April (Association française de promotion du logiciel libre), ou l'Aful (Association Francophone des Utilisateurs de Logiciels Libres) ou encore l'Adullact (Association des Développeurs et Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales). Le CNLL vient en complémentarité de ces associations. C'est une fédération d'associations d'entreprises du domaine de l'Open Source. Toutes ces associations travaillaient chacune de leur côté. Nous nous connaissions plus au moins, mais les synergies restaient à créer. Or ce secteur de l'Open Source, un marché en forte croissance, est soumis à de fortes contraintes légales. Et il est important que les entreprises du libre puissent faire entendre leur voix. D'où l'idée de mutualiser nos efforts, de fédérer."

Le CNLL s'est ainsi donné pour vocation de parler au nom de l'ensemble de la filière économique du logiciel libre, sans discrimination, afin de faire connaître les bénéfices du logiciel libre dans le contexte actuel de relance économique, et de faire entendre les demandes de ses membres auprès des pouvoirs publics, pour un soutien à l'activité économique de la filière. Selon une étude de Pierre Audoin Consultants pour l'OPIIEC publiée début 2009, le Logiciel Libre représente un marché de 1,1 milliards d'euros en France en 2009, et connaît une croissance soutenue de plus de 30% par an malgré la crise.

"Le conseil a également un rôle d'échange de bonnes pratiques et de partage", poursuit Pascal Flamand. Au sein de Telecom Valley, la commission Open Source a déjà eu l'occasion d'assurer ce rôle d'échange en organisant des séminaires technologiques de haut niveau ("Android by Google" en juillet dernier, "Sophia fait sa Java" en septembre). Des efforts qui seront poursuivis cette année avec en préparation trois ou quatre grands rendez-vous autour des technologies de l'Open Source.

+d'infos www.cnll.fr



Publication: Localtis Date: 22 février 2010

Lien:

http://www.localtis.info/cs/ContentServer?c=artVeille&pagename=Localtis%2FartVeille%2FartVeille&cid=12502

<u>59524429</u>



OPEN SOURCE

Des associations régionales se regroupent au sein du Conseil national du logiciel libre

publié le 22 février 2010

Une dizaine d'associations, représentant plus de 200 entreprises de toutes les régions de France, ont annoncé, ce 18 février, la création du Conseil national du logiciel libre (CNLL). Objectif : parler au nom de l'ensemble de la filière économique "afin de faire connaître les bénéfices du logiciel libre dans le contexte actuel de relance économique, et faire entendre les demandes de ses membres auprès des pouvoirs publics, pour un soutien à l'activité économique de la filière", indique le bulletin de naissance. Les membres fondateurs du CNLL sont : Alliance Libre, Cap Libre, Collibri (Cap Digital), GT LL (System@tic), Libertis, OSS@TV (Telecom Valley), Ploss, Ploss RHA, Pôle Nord, ProLibre. Chacun de ces membres a nommé un représentant au sein du bureau du CNLL, qui a élu Patrice Bertrand porte-parole et président du Conseil. Patrice Bertrand est directeur général de Smile (300 salariés), fondateur de l'association Ploss à Paris et membre de Alliance Libre (Nantes). Sur sa feuille de route en 2010, il s'agira notamment "d'aider, grâce aux échanges de bonnes pratiques, au développement des organisations régionales qui le composent, et qui sont elles-mêmes des interlocuteurs privilégiés des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'Etat". "L'Association francophone des utilisateurs de logiciels libres [Aful] se réjouit de la création du Conseil national du logiciel libre qui se donne pour objectif de favoriser la collaboration des associations d'entreprises existantes. L'Aful est notamment sensible à l'importance accordée à une gouvernance claire, transversale et transparente, associée à une représentativité des entreprises du Libre des différentes régions de France qui forment le socle fondateur du CNLL. Pour toutes ces raisons, l'Aful est heureuse de soutenir la création du CNLL et lui souhaite de devenir une voix importante et représentative des entreprises françaises du logiciel libre", a indiqué Laurent Séguin, vice-président de l'Aful. L'April a également salué l'initiative. A l'occasion des élections régionales, cette autre association d'utilisateurs lance, par ailleurs, une nouvelle campagne du Pacte du logiciel libre via l'initiative Candidats.fr. L'association pour la promotion des solutions Open Source souhaite ainsi attirer l'attention des candidats sur les standards ouverts, en particulier pour les actes administratifs, l'enseignement secondaire ou encore les lieux d'accès public à internet. Selon une étude de Pierre Audoin Consultants pour l'OPIIEC (Observatoire paritaire des métiers de l'informatique, de l'ingénierie, des études et du conseil) publiée début 2009, le logiciel libre représente un marché de 1,1 milliard d'euros en France en 2009 et connaît une croissance soutenue de plus de 30% par an malgré la crise.

Luc Derriano / EVS



Publication : MITI News Date : 23 février 2010

Lien: http://www.mitinews.info/Dixassociations-regionales-creent-le-Conseil-national-du-logiciel-libre-le-

CNLL a3571.html



Dix associations régionales créent le Conseil national du logiciel libre : le CNLL

Cette fédération n'a pas d'autre ambition, pour ses premiers pas, que de regrouper les associations régionales des professionnels de l'Open Source et le CNLL, nouvelle association, vient donc grossir les rangs déjà bien remplis d'associations se revendiquant du monde du logiciel libre!



Le CNLL regroupe dix associations régionales de professionnels du logiciel libre : Alliance Libre, Cap Libre, Collibri (Cap Digital), GT LL (System@tic), Libertis, OSS@TV (Telecom Valley), PLOSS, PLOSS RHA, Pôle Nord et ProLibre.

En fait, prises ensemble, ces dix structures représentent près de deux cents entreprises, e,n général de petite taille.

Par ailleurs, le CNLL vient lui grossir aussi les rangs de la FNILL (Fédération Nationale de l'Industrie du Logiciel Libre), le « mastodonte » du secteur, c'est-à-dure là où l'on trouve les poids lourds du secteur : Bull, Linagora, etc.

Le but avoué n'est autre, pour CNLL comme pour FNILL, de défendre, devant les pouvoirs publics et les donneurs d'ordre, les intérêts des professionnels du logiciel

Et c'est à travers une stratégie de communication sous la forme d'un forum d'échanges de bonnes pratiques dans la promotion locale du logiciel libre, mettant en

avant leurs spécificités, qu'ils comptent grignoter des parts de marché. Même la célèbre et très sérieuse April vient de saluer cette nouvelle fédération d'acteurs.

Mardi 23 Février 2010 BM

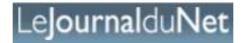


Publication: Journal du Net

Date: 24 février 2010

Lien:

http://www.journaldunet.com/solutions/intranet-extranet/david-sapiro-le-defi-duconseil-national-du-logiciel-libre.shtml



INTERVIEW

David Sapiro (Conseil National du Logiciel Libre) "Nous fédérons plus de 200 entreprises à travers la France"



Promouvoir le Libre, dynamiser les synergies, répondre à des appels d'offres en commun... Tels sont les principaux objectifs du nouveau groupement français créé il y a moins d'un mois.

Publié le 24/02/2010.

Envoyer | 🖺 Imprimer

Quel est votre rôle au sein du CNLL, ou Conseil National des Logiciels Libres ?

Je suis vice-président du CNLL. Je suis par ailleurs le dirigeant de l'entreprise Pilot System, qui se positionne dans le domaine des logiciels libres.

Votre organisation est toute nouvelle. Comment se définit-elle ?

Nous sommes une fédération d'organisations régionales qui œuvrent dans l'économie des logiciels libres. Cela veut dire qu'une entreprise ne peut devenir directement membre du CNLL. Il faut pour cela qu'elle adhère en premier lieu à une organisation régionale, qui elle va adhérer au CNLL.

Pourquoi se baser sur l'échelon régional ?

C'est la spécificité de l'écosystème business qui veut ça. Toute entreprise a une implication régionale, et c'est le périmètre le plus pertinent pour commencer à travailler. Nous sommes dans un objectif de création de filière. Donc il n'est pas question de cannibaliser les énergies locales avec un échelon national.

Mais si une entreprise est amenée à travailler dans toute la France, elle deviendra membre d'un ou plusieurs cluster régionaux.

Quel est l'intérêt pour une entreprise de rejoindre une organisation régionale qui, elle, va adhérer au CNLL ?

Je vais parler de ce que je connais au niveau de la région parisienne, où mon entreprise fait partie du PLOSS [ndlr. Paris Libre Open Source Software], qui est adhérant du CNLL. Cette organisation régionale permet d'apporter des réponses aux éditeurs et aux sociétés de services qui travaillent sur le logiciel libre.

En savoir plus

• Panorama : 12 outils de gestion de contenu Open Source



"Nous ne nous retrouvions pas dans la FNILL et sa gouvernance, avec une structure pyramidale, au service d'une seule entreprise"

Faire partie d'un groupe, travailler les synergies business entre les entreprises, pratiquer le networking, répondre à des appels d'offres en commun, assurer la promotion de son entreprise... C'est autant de perspectives qui sont permises par l'adhésion à une organisation régionale.

A titre d'exemple, l'organisation Alliance Libre dans la région Ouest, qui reçoit des financements de Nantes Métropole, a

permis a ses membres d'être présents au prochain salon Solution Linux, en achetant un stand. Cela n'aurait pas été possible pour une seule entreprise.

Quels sont les critères d'admission aux organisations régionales ?

L'idée de base, c'est que l'on ne doit pas perdre son âme, et que les entreprises qui rejoignent les organisations régionales doivent pratiquer le logiciel libre. Mais il faut aussi prendre en considération les attentes des pouvoirs publics, comme la Drire [ndlr. Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement] par exemple avec qui nous sommes en contact. Ils nous ont demandé de ne pas être trop restrictifs dans notre recrutement sous peine de ne pas pouvoir structurer la filière.

Mais y a-t-il des conditions objectives?

Nous retenons le fait que les candidats doivent avoir une activité majeure dans le logiciel libre. Une fois la candidature reçue, le conseil d'administration donne sa réponse sous 48 heures.

Nous sommes bien conscients de la subjectivité de la définition, mais de fait, chaque organisation locale définit ses critères pour rentrer dans le cluster.

Ploss ou Libertis sont des regroupements d'entrepreneurs, et l'entreprise Bull est membre fondateur de Ploss et nous considérons que c'est une entreprise Open Source. D'autres membres du CNLL comme le Pôle de compétitivité System@tic, Oss@tv, ou encore le groupe Open Source de Telecom Valley ont des grandes entreprises française parmi leurs membres qui ne font pas uniquement du logiciel libre.

Enfin, comment vous situez-vous par rapport à la Fédération Nationale de l'Industrie du Logiciel Libre, une autre organisation de même type ?

Je veux être très clair sur ce point. Si par le passé la FNILL avait reçu l'adhésion des entreprises de l'écosystème du Libre, nous serions tous membres de la FNILL. Mais ce n'est pas le cas. Les membres du CNLL ne se retrouvaient pas dans la FNILL et sa gouvernance,

Panorama : 12
outils de qestion
de contenu Open
Source

En savoir plus

avec une structure pyramidale, au service d'une seule entreprise. Nous sommes pour un travail collaboratif, avec une gouvernance ouverte.

Guillaume Serries, Journal du Net



Publication : France Matin Date : 23 février 2010

Lien: http://www.francematin.info/Dixassociations-regionales-creent-le-Conseil-national-du-logiciel-libre-le-

CNLL a20858.html

France Matin

Dix associations régionales créent le Conseil national du logiciel libre : le CNLL

Cette fédération n'a pas d'autre ambition, pour ses premiers pas, que de regrouper les associations régionales des professionnels de l'Open Source et le CNLL, nouvelle association, vient donc grossir les rangs déjà bien remplis d'associations se revendiquant du monde du logiciel libre!



Le CNLL regroupe dix associations régionales de professionnels du logiciel libre : Alliance Libre, Cap Libre, Collibri (Cap Digital), GT LL (System@tic), Libertis, OSS@TV (Telecom Valley), PLOSS, PLOSS RHA, Pôle Nord et ProLibre.

En fait, prises ensemble, ces dix structures représentent près de deux cents entreprises, e,n général de petite taille.

Par ailleurs, le CNLL vient lui grossir aussi les rangs de la FNILL (Fédération Nationale de l'Industrie du Logiciel Libre), le « mastodonte » du secteur, c'est-à-dure là où l'on trouve les poids lourds du secteur : Bull, Linagora, etc.

Le but avoué n'est autre, pour CNLL comme pour FNILL, de défendre, devant les pouvoirs publics et les donneurs d'ordre, les intérêts des professionnels du logiciel libre.

Et c'est à travers une stratégie de communication sous la forme d'un forum d'échanges de bonnes pratiques dans la promotion locale du logiciel libre, mettant en avant leurs spécificités, qu'ils comptent grignoter des parts de marché.

Même la célèbre et très sérieuse April vient de saluer cette nouvelle fédération d'acteurs.

Mardi 23 Février 2010 BM



Publication: L'expansion.com

Date: 19 février 2010

Lien:

http://www.lexpansion.com/economie/act ualite-high-tech/creation-d-un-conseilnational-du-logiciel-libre 227138.html



Création d'un Conseil National du Logiciel Libre

Alexandre Laurent - 19/02/2010 13:04:28

Dix associations ou groupements d'entreprise actifs dans le domaine du logiciel libre au niveau régional ont annoncé jeudi la création officiel d'un Conseil National du Logiciel Libre (CNLL), une structure grâce à laquelle ils entendent bien être en mesure de représenter leurs intérêts et développer leur attractivité sur le plan national.

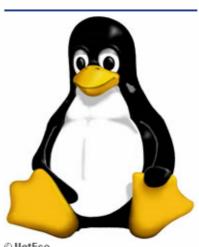
« Le CNLL a pour vocation de parler au nom de l'ensemble de la filière économique du logiciel libre, sans discrimination, afin de faire connaître les bénéfices du logiciel libre dans le contexte actuel de relance économique, et de faire entendre les demandes de ses membres auprès des pouvoirs publics, pour un soutien à l'activité économique de la filière », résume un communiqué.

Le CNLL se propose notamment de représenter l'écosystème du

© NetEco
logiciel libre auprès des pouvoirs publics ou à l'international, d'assurer une visibilité plus importante à ses acteurs et d'aider à la mise en place de synergies entre ses membres.

Des missions que le CNLL estime complémentaires de celles que se sont fixé d'autres acteurs déjà en place, comme l'April (Association française de promotion du logiciel libre, l'Aful (Association Francophone des Utilisateurs de Logiciels Libres) ou l'Adullact (Association des Développeurs et Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales).

Les dix membres fondateurs du CNLL sont Alliance Libre, Cap Libre, Collibri (Cap Digital), Groupe Thématique Logiciel Libre (SYSTEM@TIC), Libertis, OSS@TV (Telecom Valley), PLOSS, PLOSS RHA, Pôle Nord et ProLibre. Plus d'informations sur le site cnll.fr.





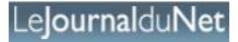
Publication: Le Journal du Net

Date: 5 mars 2010

Lien:

http://www.journaldunet.com/solutions/br eve/45441/les-ss2l-de-rhone-alpes-

unissent-leurs-forces.shtml



Les SS2L de Rhône-Alpes unissent leurs forces







Vendredi 5 mars 2010, 11h45

Plusieurs sociétés de services en logiciels libres de Rhône-Alpes se sont regroupées au sein d'une association commune visant à développer et structurer l'écosystème du Libre dans la région.

Baptisée PLOSS Rhône-Alpes, la nouvelle structure aura également pour objectifs de réunir les entrepreneurs du Libre en vue de favoriser la coopétition, et favoriser l'emploi et l'innovation dans les domaines du Libre tout en fédérant les initatives de communication de ses membres. PLOSS Rhône-Alpes fait partie de la dizaine d'associations représentées dans le cadre du Conseil National du Logiciel Libre (CNLL).

Toutes les actus : Acteurs - Projets - Libre

Rédaction Journal du Net



Publication : ZD Net Date : 7 mars 2010

Lien: http://www.zdnet.fr/blogs/l-esprit-libre/rassemblement-regional-naissance-de-l-association-ploss-rhone-alpes-

39713602.htm



Rassemblement régional: naissance de l'association PLOSS Rhône-Alpes

Publié le 7 mars 2010 Tags: Open source, Business, Entreprise, Communauté

Les regroupements régionaux de professionnels des logiciels libres comptent un acteur de plus, PLOSS Rhône-Alpes (c'était le mystérieux PLOSS-RA - son site n'était pas encore opérationnel - cité parmi les membres du nouvellement créé Conseil national du logiciel libre).



Extraits de son communiqué / acte de naissance:

L'association, "initiée sur Lyon fin 2009, réunit les entrepreneurs du logiciel libre et a pour objectif de promouvoir, défendre, développer et solidifier un écosystème dynamique. Dans le monde des nouvelles technologies, le secteur du logiciel libre connaît chaque année une très forte croissance et tend à s'imposer comme un pan économique créateur de valeurs et d'emplois.

PLOSS Rhône-Alpes est donc une association professionnelle de défense des intérêts des entreprises du logiciel libre.

Présentation des objectifs de l'association :

- Réunir les entrepreneurs du logiciel libre en favorisant la coopétition
- Développer, structurer et solidifier l'écosystème
- Développer l'emploi dans l'industrie du FLOSS en Rhône Alpes



- Favoriser l'innovation, informer et aiguiller vers les pôles de compétitivité
- Être une source active de contenus et de connaissances, de partage et de visibilité sur les sujets techniques
- Fédérer les initiatives de communication

Ces actions seront menées en adoptant et en appliquant une gouvernance transparente, ouverte et collégiale.

PLOSS Rhône-Alpes entretiendra d'étroites relations avec les acteurs régionaux tel que l'ALDIL, Open-ADIRA, Colibre, et également avec les associations de défense des intérêts du logiciel libre des autres régions de France, comme Libertis, CapLibre, Alliance Libre, PLOSS Ile de France, ProLibre...

PLOSS Rhône-Alpes est enfin l'une des 10 associations représentées dans le cadre du Conseil National du Logiciel Libre (CNLL), qui est l'instance représentative, sur le plan national, des associations et groupements d'entreprises du logiciel libre en France.

Dès sa création, PLOSS Rhône-Alpes a su réunir plus de 20 entreprises autour de son projet parmi lesquelles on peut citer: Adosis, Alinto, Axolys, Comtinux, CoreXPert, DotRiver, ED3L, Era-novo, FLET, Libra Linux, Neary Consulting, OpenWide, oXfoZ, Sisalp, Smile, StarXpert, OpenGo, Telnowedge, Ubikis, VIC, Xlinfo."

Les président et secrétaire honoraires de l'association sont Patrick Benichou et François Aubriot. Le site web de PLOSS Rhône-Alpes souligne que dans la région "l'éco-système du Libre est très vivant. On compte notamment des structures actives comme l'ALDIL (Association lyonnaise pour le développement de l'informatique libre), Colibre (Université Lyon 2) et OpenAdira (le club Open Source de l'Adira [Association pour le développement de l'informatique en région Rhône-Alpes])".